

N°18

DÉCEMBRE 2012

Souffle d'ère

La revue du Système de formation de formateurs à l'éducation relative à l'environnement en Bourgogne

- 03 Les Assises de l'EEDD
Inscrivez-vous maintenant !
- 11 Dossier pédagogique : Les sols
- 18 L'actu des partenaires
- 20 L'actu du SFFERE

Ouvrir l'Horizon !



alterre
bourgogne



Édito

Nous avons souhaité, dans ce numéro de Souffle d'ERE, accorder une large place aux Assises de l'EEDD et, plus particulièrement, à la réflexion et aux initiatives qui alimentent la dynamique régionale depuis l'été 2012. Au fil des pages, vous allez ainsi découvrir des éléments de diagnostic, des visions, des points de vue, des analyses... Ceux-ci sont exprimés par des acteurs qui tous ont en commun de croire en l'utilité sociale de l'EEDD. Et de vouloir faire en sorte que leurs métiers jouissent d'une meilleure reconnaissance, à la hauteur des enjeux du développement durable.

La maquette s'en trouvant bousculée, nous avons pris le parti de revisiter le style graphique de Souffle d'ERE et de le réinventer sous de nouvelles couleurs. J'espère que cela vous plaira. La palette multicolore qui orne le dossier des Assises m'évoque la multitude d'acteurs qui agissent dans le domaine de l'EEDD en Bourgogne, le foisonnement d'initiatives. Que les Assises soient un facteur de mise en cohérence, de construction collective et de valorisation, c'est ce que je souhaite. Je vous attends nombreux à la journée du 30 janvier pour y contribuer !

Jean-Patrick Masson

02 Édito – Jean-Patrick Masson, président d'Alterre Bourgogne

03 Les assises de l'EEDD

- **3 questions à...** Élise Ladevèze, coordinatrice nationale des 3^e Assises de l'EEDD
- **En Bourgogne, comment se déroulent les Assises ?**
- **Quelques constats sur l'état de la filière EEDD en Bourgogne**
Jean-Michel Blondeau, directeur adjoint du CPIE du Pays Bourgogne
- **Les métiers de l'EEDD : des métiers comme les autres ?**
Entretien avec Jean-Luc Saulnier, directeur du CPIE de la Bresse du Jura et Lawrence Guillaume, formateur et fondateur de Tussiliq
- **De la sensibilisation aux enjeux de l'environnement à la transmission de valeurs éducatives.**
Claude Censier, coordonnateur académique pour l'éducation au développement durable
- **Pour une véritable éducation relative à l'environnement dans les politiques publiques.**
Christine Partoune, présidente de l'Institut d'écopédagogie de Liège (Belgique)
- **2 questions à...** Fabienne Hébrard, chargée de mission EEDD et partenariats associatifs à la DREAL Bourgogne
- **Des acteurs publics proposent des dispositifs d'accompagnement en faveur de l'EEDD...**

11 Dossier pédagogique sur les sols

- **Un terreau fertile pour l'EEDD**
- **Les Campagnes de l'EEDD**
- **Retour en images sur les Rencontres 2011**
- **Paroles d'acteurs**
 - **Sol et érosion** – Serge Grappin, Maison du patrimoine de Saint-Romain
 - **Sol et jardin** – Christine Coulomb - Le Jardin des Merlettes
 - **Sol et forêt** – Bernard Leclerc, Forestiers du Monde

18 L'actu des partenaires

- **Le programme « Écoles en Morvan »**
- **La biodiversité se partage au Jardin des sciences**
- **Bourgogne-Nature, c'est...**
- **Une exposition consacrée à la cigogne noire**
- **Les formations et animations pédagogiques de l'Ademe Bourgogne**
- **La Nièvre mise sur l'éducation au développement durable**

20 L'actu du SFFERE

LES ASSISES DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un temps de rencontre pour ouvrir l'esprit, ouvrir le débat,
ouvrir le champ des possibles !

Les 3^e Assises de l'éducation à l'environnement et au développement durable auront lieu à Lyon du 5 au 7 mars 2013. Leur préparation a démarré dès 2012, avec de nombreuses Assises en territoires qui se sont tenues et se tiendront encore début 2013 un peu partout en France, dont en Bourgogne. Les Assises de l'EEDD sont des temps d'échange, de valorisation et de construction de solutions collectives pour que l'EEDD se développe et soit notamment mieux prise en compte dans les politiques publiques. Pour leur 3^e édition, les Assises sont portées par le Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable et le GRAINE Rhône-Alpes (Réseau Rhône-Alpes pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable).

3 questions à... Elise Ladevèze, coordinatrice nationale des 3^e Assises de l'EEDD



■ À quoi servent les Assises ?

L'ambition des Assises est de rendre visible et compréhensible l'EEDD et de rassembler tous les acteurs de la société, le plus largement possible, et pas uniquement les acteurs de l'EEDD. L'EEDD ne doit pas rester l'affaire de quelques-uns mais devenir un enjeu partagé. L'idée est de mettre autour d'une même table État, collectivités, associations, syndicats et réseaux pour faire entrer l'éducation dans les préoccupations de chacun. L'éducation doit notamment devenir une composante transversale des politiques publiques sectorielles. Aujourd'hui ces politiques (schémas, plans, stratégies...) incluent souvent un volet sensibilisation. Mais l'éducation ne se résume pas à la sensibilisation. Il faut aller plus loin, ouvrir l'horizon, en développant, entre autre, la formation des citoyens et des professionnels.

■ Quel est votre objectif pour cette 3^e édition ?

En termes de résultat, nous nous sommes fixés pour objectif d'aboutir à 10 propositions consensuelles qui se déclineront de manière opérationnelle sur les territoires.

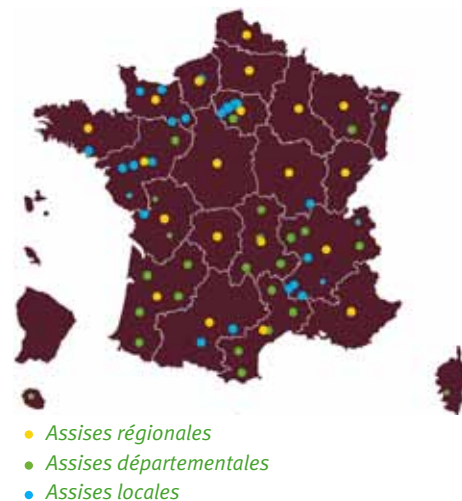
En ce qui concerne la méthode, nous souhaitons favoriser les règles de bonne gouvernance et le dialogue entre les acteurs de tous les territoires.

■ À quoi ressembleront les Assises de 2013 ?

Dans le cadre d'une démarche apprenante, le programme des trois journées se construit et se nourrit de toutes les Assises en territoires (plus de 80), mais aussi des contributions sur le site Internet coopératif, de la participation aux groupes de travail (animation artistique et culturelle, contenu, cohérence/éco-événement, logistique...), d'initiatives et de propositions diverses... Les Assises seront rythmées par des ateliers de production, des tables rondes, des débats, des conférences, des moments festifs. Nous attendons de l'ordre de 1 000 participants.

→ **CONTACT :**
info@assises-eedd.org
→ **En savoir plus :**
www.assises-eedd.org
www.facebook.com/Assises.EEDD
<http://twitter.com/#!/AssisesEEDD>

Les Assises de l'EEDD
en territoires (fin 2012)

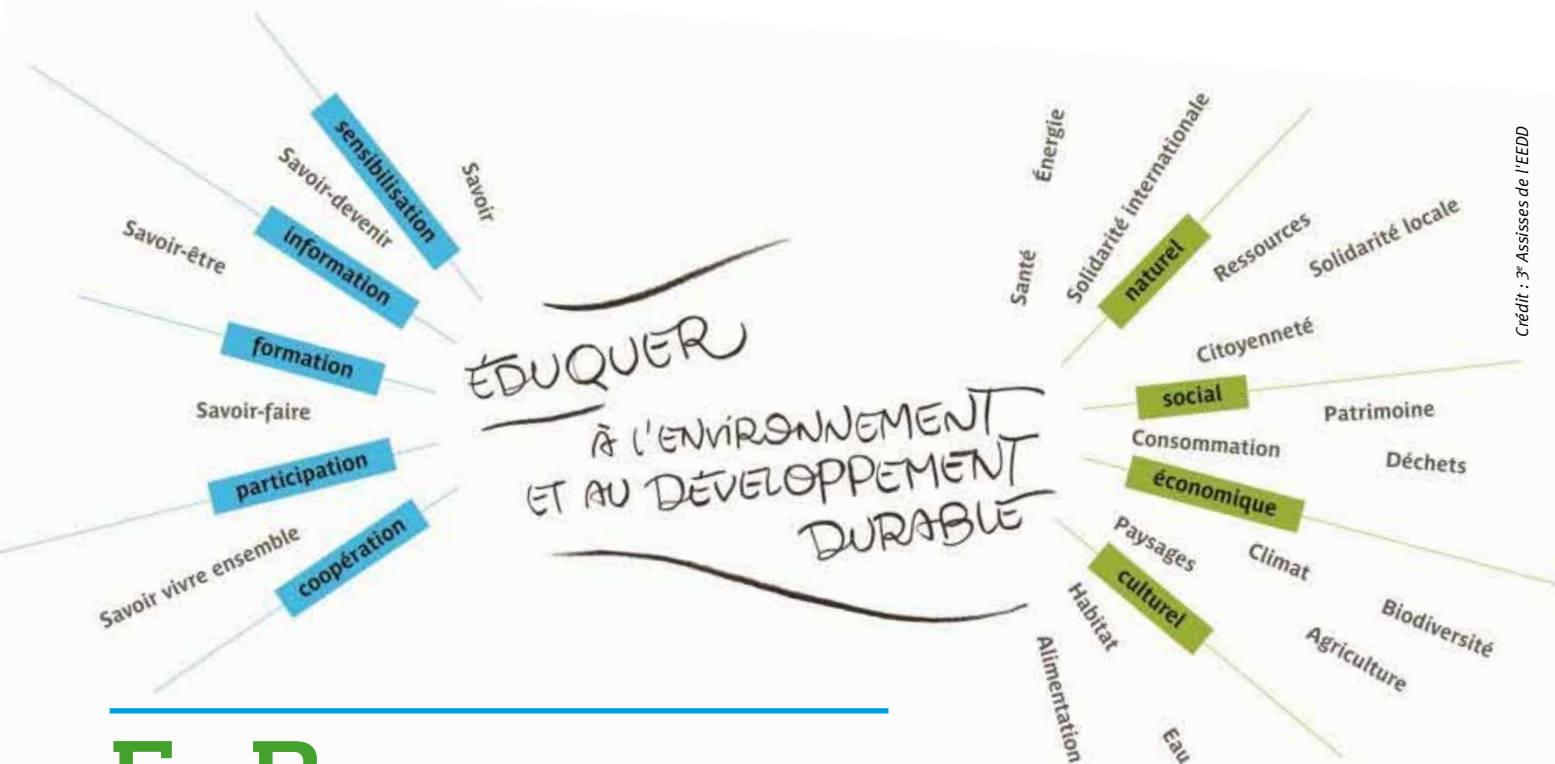


L'histoire des Assises de l'EEDD

C'est en 1997, à l'invitation des Québécois, qu'une délégation de 70 Français est partie à Montréal participer au 1^{er} Forum francophone de l'éducation à l'environnement Planet'ERE. Forts de cette expérience, ils ont alors pris le pari d'en organiser la 2^e édition en France. Pour réussir, il s'agissait en premier lieu de mobiliser largement les acteurs français, ce qui a donné naissance au Collectif français pour l'éducation à l'environnement (CFEEDD).

En février 2000, les 1^{res} Assises nationales de l'éducation à l'environnement étaient organisées par le CFEEDD à Lille. Les 1 100 participants d'horizons divers y rédigèrent collectivement le Plan national d'action pour le développement de l'EE, un document de référence pour les acteurs de l'éducation à l'environnement.

Les 2^e Assises ont eu lieu à Caen en 2009 avec plus de 950 participants. Elles ont suscité une importante mobilisation des acteurs de l'EEDD issus des quatre sphères - État, collectivités, société civile et entreprises - et ont donné lieu, en amont, à l'organisation de 65 Assises en territoires représentant près de 6 000 personnes impliquées. Suite à cette 2^e édition, l'Espace national de concertation (27 signataires issus de l'Etat, des collectivités, d'associations, de syndicats et d'entreprises et d'acteurs territoriaux organisés) a été créé : 200 recommandations ont été rédigées et l'appel de Caen pour le passage à l'action en faveur de l'EEDD a été lancé.



En Bourgogne...

Comment se déroulent les Assises ?

Collectif organisateur :



Avec le soutien de :



Les Assises de l'EEDD organisées en Bourgogne sont portées par un collectif d'associations et de partenaires institutionnels et sont coordonnées par Alterre Bourgogne. La démarche se déroule en deux temps : une phase consultative et une phase de restitution et de construction.

Les temps forts

PHASE DE CONSULTATION LOCALE

• mercredi 17 octobre 2012

Forum de l'EEDD en Saône-et-Loire, à Chardonnay, avec stands et tables rondes, organisé par des acteurs de l'EEDD du département.

• mardi 4 décembre 2012

Journée de rencontre des animateurs nature organisée par Tussiliiq et Alterre dans le cadre du réseau CIRCAETE. Au programme : sortie terrain et ateliers sur les thèmes « Quelle organisation sur les territoires ? » et « Comment innover et expérimenter en EEDD ? »

• vendredi 14 décembre 2012

Co-organisation des Assises nivernaises de l'EEDD à Nevers autour des thèmes « Croiser les réseaux EEDD » et « Agir local de EEDD, comment mieux faire ensemble ? »

PHASE DE RESTITUTION

• mercredi 30 janvier 2013

Rencontre ouverte à tous les acteurs de l'EEDD en région, à Dijon : restitution des contributions et échanges sur les propositions présentées lors de la phase de consultation.

Pour alimenter la réflexion...

Parmi les nombreuses thématiques de réflexion proposées par les organisateurs des Assises nationales, le collectif bourguignon en a retenu cinq pour alimenter une réflexion adaptée aux enjeux du territoire bourguignon.

1 • L'EEDD, UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

Quel état des lieux de l'EEDD en Bourgogne ?

Quels sont les enjeux, les freins, mais aussi les leviers au développement et à la dynamique EEDD dans notre région ?

Quels définition, valeurs, langage commun pouvons-nous construire pour l'EEDD en Bourgogne ?

2 • EEDD ET POLITIQUES NATIONALES ET RÉGIONALES

Quelle peut être la place de l'EEDD dans les politiques concertées et les schémas directeurs (Schéma régional climat air énergie, Plan climat énergie territorial, Stratégie régionale pour la biodiversité, Agenda 21...) ?

Comment créer du lien entre les politiques régionales environnementales et entre ces politiques et l'EEDD ?

3 • L'ORGANISATION DE L'EEDD SUR LES TERRITOIRES

Comment permettre aux acteurs de l'EEDD de mieux travailler ensemble en Bourgogne ? Quelles actions mettre en place ?

Quels sont les différents métiers de l'EEDD ? Comment favoriser leur reconnaissance ? Comment favoriser la professionnalisation de l'EEDD en Bourgogne ?

4 • INNOVER ET EXPÉRIMENTER EN EEDD

Quelles pratiques pédagogiques peuvent être utilisées pour l'EEDD ? Comment diversifier les publics ?

Comment l'EEDD peut-elle mettre à profit les nouvelles technologies de l'information et de la communication ?

5 • L'EEDD ET LES 3 PILIERS DU DD

Comment aborder les trois dimensions du DD dans nos projets d'EEDD ? Quels partenariats possibles pour une éducation au développement durable ?

Les correspondants départementaux

CÔTE-D'OR

Delphine Miroy

delphine.miroy@ber.asso.fr
Bourgogne énergies renouvelables, Dijon
Tél. : 03 80 59 12 80

Cécile Artale

c.artale@pirouette-cacahuete.net
Pirouette Cacahuète, Dijon
Tél. : 03 80 45 92 23

Sandrine Esquirol-Paquerot

sandrine.esquirolpaquerot@yahoo.fr
Collège Malraux, Dijon

NÎÈVRE

Marion Bertin Sihr

ad58@occe.coop
ODCE Nevers
Tél. : 03 86 61 13 05

Brigitte Guegan

brigitte.guegan@ac-dijon.fr
Lycée Jules Renard, Nevers

Aude Depienne

aude.depienne@parcdumorvan.org
Parc du Morvan, Saint-Brisson
Tél. : 03 86 78 79 00

SAÔNE-ET-LOIRE

Céline Muller

c.muller@cg71.fr
Centre EDEN, Cuisery
Tél. : 03 85 27 08 00

Jean-Michel Blondeau

jm.blondeau@club-internet.fr
CPIE Pays de Bourgogne, Collonges-la-Madeleine
Tél. : 03 85 82 12 27

Christine Bobin

christine.bobin1@aliceadsl.fr
Collège Saint-Exupéry, Montceau-les-Mines

YONNE

Philippe Tabuteau

philippe.tabuteau@auxerre.com
Muséum-Maison de l'eau d'Auxerre
Tél. : 03 85 86 80 00

Danièle Louis

dglouis@sfr.fr
Lycée Louis Davier, Joigny

Brigitte Landrier

brigitte.landrier-gueret@wanadoo.fr
Collège Saint-Étienne, Sens

Crédit : Alterre Bourgogne



Contribuer

Si ces thèmes vous inspirent, n'hésitez pas à partager, débattre et échanger vos réflexions !

Rendez-vous sur les pages dédiées aux Assises régionales de l'EEDD du site Internet d'Alterre : www.alterre-bourgogne.org

S'inscrire aux Assises bourguignonnes qui auront lieu le 30 janvier à Dijon

Les inscriptions se font en ligne, directement sur le site d'Alterre.

Il vous suffit de vous connecter sur :

<http://assiseeedd.alterre-bourgogne.org>

Pour tout renseignement, contactez Christine Coudurier :

c.coudurier@alterre-bourgogne.org

Quelques constats sur l'état de la filière EEDD en Bourgogne

Jean-Michel Blondeau, directeur adjoint du CPIE Pays de Bourgogne

En 2011, le CPIE Pays de Bourgogne a conduit une étude sur le tissu associatif environnemental bourguignon à partir de témoignages de nombreux acteurs. Il en ressort qu'il serait utile d'améliorer la cohérence de l'offre, ce qui permettrait de mieux satisfaire la demande.

C'est à la demande de l'ADEME, de la DREAL et du Conseil régional de Bourgogne, que le CPIE a conduit près d'une quarantaine d'entretiens avec des responsables associatifs proposant des prestations ou services pédagogiques en EEDD et a effectué 50 rencontres avec différents « clients » potentiels de ces prestations : enseignants, directeurs d'accueils collectifs de mineurs (ACM), élus en charge de service « affaires scolaires », bailleurs sociaux... A l'issue de ces entretiens, quelques constats ont pu être dressés.

- La Bourgogne dispose d'un nombre de dispositifs de soutien de l'EEDD relativement restreint et encore assez souvent méconnus par les différents porteurs de projets potentiels. Par ailleurs, un manque de cohérence et d'articulation apparaît entre ces différents dispositifs avec un effet « mille-feuilles » préjudiciable aux porteurs de projets, voire à l'efficacité des politiques publiques en matière d'EEDD.

- Le bon fonctionnement de la filière EEDD est très dépendant des dispositifs de soutien financier mis en place par les pouvoirs publics. En effet, entre la crise économique et son cortège de conséquences sociales, et la réforme des collectivités et des services de l'État dans une logique de réduction des dépenses publiques, le prix de vente d'une prestation en EEDD est le premier critère de choix pour les bénéficiaires. Or ce prix paraît peu compatible avec les charges de structure qui pèsent sur les associations de l'environnement professionnelles. Le coût réel de la prestation devient alors difficile à financer par les utilisateurs seuls. Ceci est bien illustré par le succès du dispositif « classe environnement » du Conseil régional qui permet une prise en charge d'une partie du coût de la prestation par l'institution.

- La majorité des dispositifs existants concernent en priorité les enfants et les jeunes sur le temps scolaire. Pourtant, la demande de prestations n'émane plus seulement des enseignants ou des responsables d'ACM. Bailleurs sociaux, offices de tourisme, centres et foyers d'éducation spécialisée engagent de plus en plus souvent des projets d'EEDD et expriment un besoin croissant de conseils, d'accompagnement, d'interventions. Ceci constitue une nouvelle opportunité de développement pour les structures de l'EEDD.

- Une très forte attente de professionnalisme et d'exemplarité se fait jour quant à la qualité de la prestation : maîtrise des contenus, pertinence des démarches pédagogiques, forte capacité d'adaptation... Le profil et le professionnalisme de l'intervenant sont de

plus en plus étudiés et observés. Côté structures, les usagers des centres d'éducation à l'environnement de la région se montrent aussi très attentifs à la façon dont les structures prennent en compte l'environnement dans leur fonctionnement quotidien, ainsi qu'à la cohérence entre le discours « DD » et les actes.

- Il existe des disparités géographiques avec l'existence de dispositifs dans certains départements qui n'ont pas d'équivalents dans d'autres. Par ailleurs, l'offre de services en provenance des acteurs de l'EEDD sur le territoire régional est perçue comme extrêmement diffuse. Nombre de porteurs de projets potentiels en EDD se heurtent à la difficulté de faire appel à un prestataire, noyés par un flux régulier de plaquettes et autres dépliant d'information. D'où la nécessité de mettre en place une communication claire et structurée à l'échelle du territoire régional pour permettre une meilleure lisibilité de « qui fait quoi ».

La majorité des dispositifs existants concernent en priorité les enfants et les jeunes sur le temps scolaire. Pourtant, la demande de prestations n'émane plus seulement des enseignants.

- Les projets menés dans le champ de l'EEDD restent encore majoritairement orientés autour des thématiques « Eau », « Biodiversité » et « Déchets ». On peut y voir l'expression des représentations dans lesquelles l'EEDD est d'abord et avant tout synonyme de « découverte de la nature » et de « sensibilisation aux problèmes environnementaux ». Cette récurrence marquée de thématiques pose néanmoins question au regard d'attentes institutionnelles qui restent encore trop peu relayées dans les actions éducatives sur des problématiques telles que la lutte contre le réchauffement climatique, la gestion énergétique, les transports, la préservation de la qualité de l'air ou celle de l'environnement sonore.

- Les acteurs de l'EEDD font des propositions d'intervention à géométrie variable, ce qui semble être en adéquation avec les attentes des porteurs de projets à un instant t.. Séjours environnement avec nuitées, journées découverte, cycles d'interventions sur sites, mise à disposition d'outils pédagogiques, aide à l'ingénierie pédagogique... Toutes ces formes d'interventions cohabitent. Chacune d'entre elles conserve sa raison d'être et répond à un moment ou à un autre à des attentes et des moyens très diversifiés.

En conclusion, il conviendrait de structurer progressivement un schéma global et cohérent d'EEDD à l'échelle du territoire régional. Un tel schéma viserait à satisfaire et orienter les demandes, à consolider et structurer l'offre existante et à renforcer la cohérence entre les pratiques de terrain et les attentes institutionnelles.

Les métiers de l'EEDD : des métiers comme les autres ?

Entretien avec Jean-Luc Saulnier, directeur du CPIE Bresse du Jura
et Lawrence Guillaume, formateur, fondateur de Tussiliq

Tous deux sont formateurs : l'un se situe du côté des employeurs en tant que directeur d'un CPIE, l'autre est animateur nature. Jean-Luc Saulnier et Lawrence Guillaume apportent un éclairage sur les difficultés auxquelles se heurte leur profession.



■ Pensez-vous qu'il soit facile de se repérer dans les métiers et les formations de l'EEDD ?

JLS : De l'extérieur, il n'est pas facile d'y voir clair dans les formations en EEDD car les métiers de l'EEDD sont eux-mêmes peu connus et mal identifiés. Ce sont des métiers « de niche ». Aujourd'hui, que met-on derrière les métiers de l'EEDD ? On y met à la fois les ambassadeurs de tri, les animateurs en charge de l'accompagnement des Agendas 21, les animateurs de périscolaire... Les appellations et les codifications sont multiples et sources de confusion. De mon point de vue, ce sont les employeurs qui doivent travailler à améliorer la lisibilité des métiers de l'EEDD. Nous devons mieux nous structurer et mieux valoriser notre profession pour une meilleure reconnaissance. Face à ce constat et en tant qu'employeurs, les 80 CPIE, à travers l'Union nationale des CPIE, ont pris l'initiative de décrire les profils de postes existants au sein de leurs structures.

■ Que se cache-t-il derrière le manque de reconnaissance des métiers de l'EEDD ?

JLS : Pour parler clairement, les métiers de l'EEDD souffrent de niveaux de salaire très bas. Quand on a un bac+5 et qu'on reste proche du SMIC pendant des années, ça n'est pas très motivant ! Les prestations ne sont pas payées à hauteur de ce qu'elles devraient. Pour une partie des emplois, on pourrait réfléchir à une indexation des salaires sur ceux des enseignants qui est une profession proche. Mais aujourd'hui, les choses ne sont pas regardées sous cet angle. Pourtant, la prestation en EEDD a un coût. Mais tout cela constitue un sujet complexe car l'EEDD est au carrefour de l'éducation et de l'environnement, deux domaines relevant du bien commun et non pas du secteur marchand. C'est un peu



Crédit : Alterre-Bourgogne

Un groupe d'adultes en pleine réflexion sur la construction d'une ville durable

Nous ne nous limitons pas à divertir, nous donnons aux publics des clés pour comprendre le monde.

Nous ne nous bornons pas à transmettre de la donnée, nous l'interprétons et lui donnons du sens.

comme si, de ce fait, l'éducation au développement durable ne devait pas être payante au juste prix. Aujourd'hui, on se rend compte des conséquences engendrées par les activités humaines sur l'environnement. Ces conséquences ont un coût qui n'a pas été évalué. Or le coût de l'éducation à l'environnement est pour partie le prix « environnemental » de ces conséquences. Quoi qu'il en soit, la situation est ce qu'elle est, et qu'il s'agisse de réparer nos erreurs ou d'anticiper les changements à venir, l'EEDD a un rôle à jouer.

LG : Les métiers de l'EEDD souffrent du regard de la société : au mieux ils n'évoquent pas grand-chose, au pire ils souffrent d'une image peu valorisante ! Il faudra probablement recourir à la création d'un syndicat professionnel pour faire évoluer le regard porté sur les métiers de l'EEDD, définir un niveau d'exigence en termes de formation pour ses acteurs. Cela permettra de protéger et de valoriser les savoir-faire et les compétences à la fois sur les aspects pédagogiques et les aspects technico-scientifiques.

■ Comment les prescripteurs peuvent-ils s'assurer de la qualité d'une prestation ?

JLS : Un prescripteur peut s'adresser soit à une personne, soit à une structure. Dans le 1^{er} cas, il peut lui demander ses diplômes, ses références. Dans le 2^e cas, il existe une labellisation dans



Crédit : Alterre Bourgogne

le cadre de l'éducation populaire et de l'éducation nationale qui fonctionne par le biais d'agréments. Mais on pourrait envisager un agrément spécifique à l'éducation à l'environnement, qui soit une reconnaissance de la qualité pédagogique de la structure, de type norme ISO, qui permet de certifier une qualité de service. Les structures pourraient entreprendre des démarches pour se positionner et faire reconnaître la qualité pédagogique de leurs services. Cela implique de progresser en termes d'évaluation, de mise en place de schémas de qualité. La formation des personnes n'étant qu'une partie de la qualité.

■ Pensez-vous que la formation soit satisfaisante en Bourgogne ?

LG : Aujourd'hui, il y a essentiellement deux voies principales pour arriver aux métiers de l'EEDD : la filière universitaire, qu'on pourrait qualifier de technico-scientifique, et la filière de l'animation et de l'éducation populaire. Dans un cas comme dans l'autre, le résultat n'est pas idéal. Soit on a de jeunes professionnels de l'animation, de l'éducation, qui manquent parfois de connaissances techniques et scientifiques, soit on a d'excellents techniciens à qui il manque tout ou partie du volet pédagogique. Or, notre mission est de faire passer le courant entre la connaissance, les publics, les milieux, de créer une étincelle. Nous ne nous limitons pas à divertir, nous donnons aux publics des clés pour comprendre le monde. Nous ne nous bornons pas à transmettre de la donnée, nous l'interprétons et lui donnons du sens. Ce fossé entre les deux filières doit être comblé.

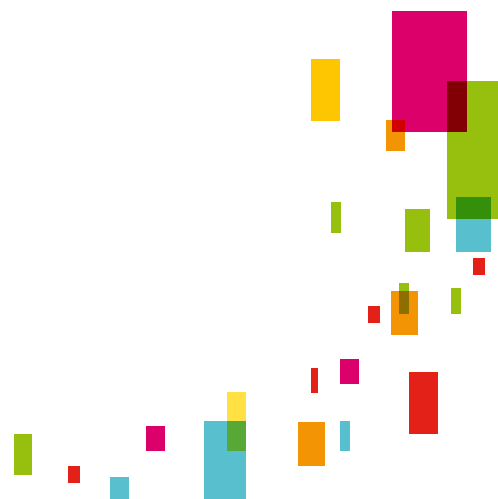
En Bourgogne, les solutions visant à répondre au problème de filière relèvent souvent de la formation continue « informelle » à travers des réseaux et des dispositifs comme le SFFERE et CIRCAETE. Des acteurs de l'EEDD arrivent ainsi à approfondir, parfaire leurs compétences, mais il leur faut pour cela de la disponibilité et beaucoup de motivation ! Non seulement ils doivent trouver ces formations mais en plus elles ne sont pas qualifiantes. L'avantage, c'est que certaines sont gratuites, ce qui ne signifie pas qu'elles soient sans valeur ni coûts. Bien des acteurs institutionnels sont convaincus de leur utilité. Et cela représente un vrai atout pour la Bourgogne.

Lawrence Guillaume anime une formation « Interprétation » à destination des professionnels de l'EEDD. Il examine une tête « bizarre », en l'occurrence le crâne d'un chevreuil présentant une anomalie dans la croissance d'un des deux bois, qui peut être causée par un accident, une blessure, une infection... Les chasseurs choisissent souvent de « prélever » en priorité les animaux présentant ces anomalies.



Le CPIE Bresse du Jura pilote pour l'Union régionale des CPIE de Franche-Comté plusieurs formations initiales : animateur environnement et développement durable (BPJEPS), coordonnateur d'actions en EEDD (DEJEPS) et éco-interprète (chef de projet en éducation à l'environnement). La formation d'éco-interprète est la seule qui soit proposée en France à l'heure actuelle.

→ En savoir plus : www.cpie-bresse-jura.org



De la sensibilisation aux enjeux de l'environnement à la transmission de valeurs éducatives

Claude Censier, coordonnateur académique pour l'éducation au développement durable

Depuis neuf ans, l'éducation au développement durable est progressivement introduite dans les programmes du système éducatif, essayant les valeurs qu'appelle une mutation de fond de notre société.

L'Éducation nationale a commencé à généraliser l'éducation au développement durable (EEDD) en 2004 avec pour finalité de donner au futur citoyen les moyens de faire des choix sur les questions complexes du développement durable, de prendre des décisions et d'agir de manière responsable tant dans sa vie personnelle que dans la sphère publique. Cette généralisation se traduit aujourd'hui par la prise en compte des thèmes et des problématiques du développement durable dans les programmes d'enseignement, la multiplication des démarches globales dans les établissements et les écoles (démarches de type Agenda 21 scolaire ou Ecosffere*), et la formation des enseignants et des personnels impliqués dans cette éducation.

Les nouveaux programmes d'enseignement favorisent une approche interdisciplinaire et inter-catégorielle du développement durable, la prise en compte des différentes composantes environnementales, sociales, économiques et culturelles à toutes les échelles (locale, nationale, européenne et internationale) et mettent en synergie l'éducation au développement durable avec les autres éducations transversales : éducation au développement et à la solidarité internationale, à la responsabilité et aux risques, à la santé, aux arts et à la culture.

À l'école et au collège, les enjeux du développement durable (tels la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction du gaspillage alimentaire, l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'énergie, la préservation de la biodiversité) prennent appui sur le socle commun de connaissances et de compétences et constituent des leviers pour aller au-delà. Ils permettent d'approfondir différents aspects de la culture scientifique et technologique, de la culture humaniste, de développer les compétences sociales et civiques, ainsi que les capacités d'autonomie et d'initiative (capacité à mobiliser ses ressources intellectuelles dans diverses situations, à s'impliquer dans un projet individuel ou collectif ; à développer sa curiosité et sa créativité à travers des activités conduites par l'établissement, etc.).

Au lycée, les nouveaux programmes de la voie générale et de la voie technologique (avec les sciences et technologies de l'industrie et du développement durable – STI2D) accordent également une place importante aux questions du développement durable.

Au niveau académique, la formation continue des enseignants sur les problématiques du développement durable s'appuie sur le dispositif partenarial du SFFERE (Système de formation de forma-

teurs en éducation relative à l'environnement). L'originalité de ce dispositif tient au montage d'un plan de formation - Planisffere - à partir des offres de stages d'un grand nombre de partenaires de l'environnement, de la formation et de l'animation. Les enseignants bénéficient d'un large panel de formations abordant des thématiques très variées : énergie, eau, climat, alimentation responsable, déchets, biodiversité, environnement urbain, écoconstruction, risques majeurs, évolution des pratiques pédagogiques, mise en œuvre de projets en EDD, etc.

La mise en œuvre de démarches globales de développement durable dans les collèges contribue à faire de l'établissement un lieu d'apprentissage permanent des valeurs citoyennes et pratiques du développement durable, à la fois dans et hors de la classe. Ces démarches sont par ailleurs au cœur de synergies possibles avec différents types de partenaires. Elles sont ainsi favorisées par l'implication des collectivités territoriales à travers la signature d'accords-cadres comme avec le Conseil général de la Côte d'Or et de la Nièvre ou des projets tels que Défi nature 71, conduit par le Conseil général de la Saône-et-Loire.

*Ecosffere : Démarche de développement durable dans les établissements d'éducation en Bourgogne

Des acteurs publics proposent des dispositifs d'accompagnement en faveur de l'EEDD...

Le dispositif départemental « Défis nature 71 »

Lancés en 2004, les « Défis nature 71 » sont des projets éducatifs ayant pour vocation de mobiliser les jeunes sur les enjeux du développement durable. Menée par la direction de l'aménagement durable des territoires et de l'environnement, en partenariat avec le rectorat de Bourgogne, l'inspection académique de Saône-et-Loire et le service des collèges de la direction enfance-jeunesse, cette action concerne l'ensemble des établissements scolaires du département. L'objectif est que les jeunes travaillent sur des thèmes variés du développement durable ou sur une question environnementale et que leurs enseignants, des éducateurs ou des animateurs les encadrent et les accompagnent dans la connaissance des réalités, la recherche des solutions, l'élaboration de réflexion, dans l'objectif de faire évoluer les pratiques et les comportements et de susciter de nouvelles initiatives. Chaque projet peut prétendre à une aide du Conseil général à hauteur de 80 % du montant des dépenses réalisées, dans la limite d'un plafond maximal de 1 000 euros par dossier.

→ Pour plus d'informations :

Conseil général de Saône-et-Loire, www.cg71.fr

2 questions à... Fabienne Hébrard,

chargée de mission EEDD et partenariats associatifs à la DREAL Bourgogne

En Bourgogne, la DREAL relaie les actions et campagnes nationales en faveur de l'EEDD, mission inscrite dans la Charte de l'environnement et dans la Stratégie nationale du développement durable. Dans un cadre partenarial, elle soutient les dispositifs régionaux, joue auprès d'un certain nombre de structures un rôle de conseil et apporte un appui financier.

■ Comment le champ de l'EEDD est-il investi par les acteurs concernés en région ?

La dénomination même de « l'éducation pour un développement durable », très large et très transversale, donne lieu à une grande diversité et multiplicité d'actions mises en œuvre dans toutes les sphères d'activités, et s'adressant à des publics de tous âges. Cette caractéristique permet d'investir des champs d'actions infinis, de transmettre de nombreux messages, d'interpeller et de susciter l'adhésion puis l'action de toutes les composantes d'une société, en vue d'un changement de pratiques individuelles, collectives, professionnelles. Le foisonnement d'initiatives, certes pas toujours coordonné, permet néanmoins de créer un mouvement d'accompagnement de la société en pleine mutation. La diversité des acteurs contribue à la construction d'un esprit critique, alimenté par une diversité de points de vue, et à la capacité d'analyse de phénomènes souvent complexes.



Le forum des acteurs de l'EEDD de Saône-et-Loire s'est déroulé le 17 octobre 2012. Il a réuni 30 structures et plus de 100 participants (enseignants, animateurs environnement et territoriaux, éducateurs spécialisés, élus...). Le but était de « se connaître » et « se faire connaître », de consolider une dynamique départementale et de s'inscrire dans le processus des Assises régionales de l'EEDD.

■ Comment accroître leur efficacité, en particulier s'agissant des associations ?

Les associations sont des acteurs de terrain connectés aux contextes locaux mais également à des enjeux de plus grande envergure. Ce qui est sûr, c'est que la diversité des approches induit la nécessité de travailler la cohérence via des espaces de rencontres et d'échanges tels que les temps de formation dans le cadre du SFFERE, les Rencontres de l'EEDD ou d'autres temps forts organisés en région ou au niveau départemental.

La plateforme de partage des ressources pédagogiques* en cours de réalisation permettra de faire connaître ce que chacun fait et de prendre connaissance de ce qui est fait par d'autres dans un souci de cohérence. Elle contribuera aussi indirectement à identifier les manques et les déséquilibres en termes d'outils et de programmes proposés, et en termes de publics. Car les publics de l'EEDD dépassent aujourd'hui largement les publics scolaires et jeunes. Les adultes, le cadre familial et les temps de loisirs et culturels sont des « cibles » à développer.

Par ailleurs, l'efficacité de toute initiative passe par des dispositifs partenariaux dédiés à la réalisation de projets dans les territoires qui connectent les acteurs de terrain et les acteurs institutionnels. La logique de partenariat, de complémentarité et le mode coopératif sont au cœur du processus de soutien apportés par les collectivités et les institutionnels aux associations.

** Plateforme en ligne permettant de mutualiser et de faire connaître les ressources pédagogiques et des informations sur l'éducation au développement durable disponibles en Bourgogne.*



Crédit : Centre EDEN

... D'autres dispositifs d'accompagnement

Les « Classes environnement » de la Région Bourgogne

La Région Bourgogne souhaite renforcer la prise en compte de l'environnement en développant des programmes de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Le dispositif « Classes de découverte à l'environnement » joue un rôle fondamental dans cette politique d'intervention. Il vise à favoriser l'accueil de classes de primaires, collèges et lycées de Bourgogne dans des centres d'éducation à l'environnement référencés par la Région, pour des séjours allant de 3 à 5 jours. L'aide, de l'ordre de 15 euros par jour et par enfant, est directement versée aux centres d'accueil et vient en déduction des coûts de prestations, ce qui permet d'abaisser les frais à la charge des familles. Les centres référencés sont au nombre de 24 et se situent dans les quatre départements bourguignons. Le dispositif existe depuis plus de 10 ans. Sur l'année 2011-2012, il a permis l'accueil de 5 372 enfants pour un montant de subventions de l'ordre de 301 000 euros.

→ Pour tout savoir sur la procédure : www.cr-bourgogne.fr

Le dispositif d'appui de l'Ademe

En matière d'éducation, l'ADEME privilégie les actions partenariales, principalement sur les thèmes de l'énergie, des déchets, de la consommation durable et du changement climatique. En direction des classes, elle soutient un dispositif d'animations pédagogiques avec mise à disposition de matériel en collaboration avec Bourgogne Energies Renouvelables (BER) et la Maison de l'Environnement du Grand Dijon. Pour les acteurs/formateurs de l'éducation, l'ADEME propose des formations dans le cadre du SFFERE, ainsi que des ateliers pédagogiques au CRDP. Enfin l'Agence accompagne les structures éducatives en réalisant des formations et ateliers à la demande, adaptés aux besoins de chaque structure, et contribue à l'élaboration et au suivi de projets et démarches de développement durable dans les établissements d'enseignement. A noter qu'au printemps prochain, « E set Bourgogne », portail d'information et de formation, construit par les acteurs de la santé, de l'environnement, du travail, de l'éducation et de la formation en Bourgogne verra le jour et permettra de se former et de s'informer sur les questions de santé et d'environnement.

Pour une véritable éducation relative à l'environnement dans les politiques publiques

Christine Partoune, présidente de l'Institut d'éco-pédagogie de Liège (Belgique)

Les démarches d'ERE ou d'EEEDD destinées à un public adulte existent sous de multiples formes avec des objectifs extrêmement divers. Cela met en évidence une tendance importante, à savoir la prise de conscience de la nécessité d'intégrer un volet éducatif dans tous les projets et programmes qui cherchent à s'orienter vers ce que l'on appelle la transition socio-écologique de notre société.

Depuis une vingtaine d'années, nous assistons à la prolifération d'une offre d'activités apparentées à l'éducation relative à l'environnement : ballades, salons, formations... auxquelles le public adulte répond massivement présent. S'il ne faut pas nier que nous aimons volontiers promouvoir et participer à ce genre d'activités, leur dimension éducative apparaît néanmoins souvent fort réduite à une éducation « par l'environnement » essentiellement centrée sur le plaisir partagé de passer un bon moment avec des gens qui nous ressemblent et partagent les mêmes valeurs. Nous faisons l'hypothèse que ce n'est probablement pas le changement de comportement qui est visé dans ce contexte, ni le changement social, encore moins le changement sociétal. L'effet premier n'est-il pas d'abord un renforcement de l'ancrage dans un groupe social déterminé ? On peut également s'interroger sur les effets contreproductifs d'une éducation relative à l'environnement strictement hédoniste, qui ferait l'impasse sur la dimension critique en profondeur et à long terme des actions entreprises. Dès lors, il s'avère indispensable que les responsables des politiques publiques veillent à ce que chacun puisse avoir l'opportunité d'approfondir son appartenance à la biosphère. Pour cela, ils peuvent compter sur les compétences des animateurs de terrain aptes à vulgariser les contenus environnementaux et à adapter leur pédagogie en fonction des publics, pour permettre à chacun de nouer ou renouer un contact fort et positif avec son environnement.

RISQUE D'INSTRUMENTALISATION

Le logo « développement durable » est désormais apposé à toute une série de projets et de programmes de développement territorial, comme par exemple le programme de développement rural soutenu par l'Union européenne, les Agendas 21 locaux, les programmes Natura 2000... Dans ce cadre, la référence au développement durable représente sans doute une réelle opportunité pour faire avancer l'idée qu'il est de moins en moins acceptable de laisser faire un acteur tout seul, même animé des meilleures intentions, et qu'il faut tenir compte d'une multitude de paramètres (c'est ce qu'on appelait l'approche systémique) pour envisager tous les aspects d'une question. De nouveaux métiers sont apparus, aux appellations diverses (animateur/médiateur territorial, écoconseillers...), des formations, ainsi que des outils et des méthodes dites de « bonnes pratiques ». Les publics cibles sont plus particulièrement les agents de collectivités et d'administrations ou les citoyens mobilisés dans le cadre d'actions relevant de la « participation citoyenne ». Malgré l'intérêt éducatif que revêtent ces nouveaux modes de réflexion, le risque n'est-il pas que l'éducation relative à l'environnement, dans laquelle la dimen-

sion critique et la capacité d'analyse sont fondamentales, soit globalement instrumentalisée « pour un développement durable », sans que celui-ci ne soit discuté dans son principe même ?

ÉMANCIPATION SOCIALE ET CHANGEMENT SOCIÉTAL

Considérons maintenant l'évolution des secteurs éducatifs associatifs « historiques » qui proposent leurs services aux adultes, comme l'éducation populaire, l'éducation à la santé, à la paix, ou la formation des animateurs. La plupart intègrent désormais une dimension environnementale ou une dimension (certes un peu floue) du « développement durable » dans leurs programmes. Des avancées notables sont enregistrées, car l'objectif premier des organismes qui relèvent de ces secteurs est bien d'accompagner le changement de pratiques et de comportements, tant au bénéfice de l'individu qu'au bénéfice d'un groupe social donné, en bouleversant un tant soit peu l'ordre établi. Or ces milieux s'intéressent aujourd'hui de plus en plus aux questions environnementales et de développement durable. Les politiques publiques ont donc intérêt à valoriser la très grande et très ancienne expérience de ces milieux associatifs, structurés en réseaux locaux et internationaux, parce qu'ils ont les compétences et l'expérience pour aider à construire collectivement un projet d'avenir sans avoir peur d'y intégrer une réflexion critique, éthique et politique.

Pour conclure, les responsables des politiques publiques peuvent contribuer à garantir que l'ERE atteignent les objectifs qu'elle cible, en veillant à ce que soient toujours articulées les deux dimensions fondamentales de l'éducation relative à l'environnement dans les actions qu'ils soutiennent ou mettent en œuvre, à savoir l'éducation par l'environnement et l'éducation pour l'environnement. S'il appartient aux responsables politiques de promouvoir une vision « service public » des territoires qu'ils administrent, au service du mieux-être, il appartient aussi à chacun de devenir un habitant « responsable » de la planète Terre, conscient de sa fragilité, de ses limites. Cette vision plaide en faveur de l'importance à accorder à la construction en commun des territoires, pour qu'ils deviennent des lieux symboliques puissants, des lieux « habités » et habitables par tous. Cet idéal de justice sociale n'est compatible qu'avec une remise en question forte de nos modes de vie. Toute politique publique qui vise une transition socio-écologique doit impérativement tenir compte de la « pédagogie de masse » à mettre en œuvre pour espérer un changement sociétal profond. L'animateur territorial est, lui, invité à travailler dans cette vision du développement et à y accorder sa manière de travailler, au service de l'émancipation éco-sociale de tous les acteurs et au service des « sans voix » que sont les êtres vivants autres qu'humains.

Dossier pédagogique LES SOLS

Un terreau fertile pour l'EEDD

Tout comme les autres compartiments de l'environnement que sont l'eau, l'air et la biosphère, le sol est un milieu qui subit de fortes pressions sous l'effet du développement des activités humaines. Or le sol abrite une vie végétale et animale d'une extrême richesse, représentant un quart des espèces connues vivant sur Terre. On peut ainsi trouver plus 100 000 espèces de micro-organismes différentes dans un mètre cube de sol ! Tout geste d'exploitation n'est donc pas anodin. Qu'il s'agisse de se nourrir, se soigner, se vêtir, se chauffer, construire, réguler des cycles naturels... nous avons besoin du sol. D'où la nécessité d'adopter de bonnes pratiques. Et comme on protège bien ce que l'on connaît bien, alors, sans plus attendre, il est temps de regarder le sol autrement et d'un peu plus près...

Thème des Campagnes de l'EEDD 2011-2013



Le sol est le thème des Campagnes de l'EEDD qui se poursuivront jusqu'à la fin de l'année scolaire 2012-2013.

Les Campagnes de l'EEDD sont une opération de sensibilisation menée par Alterre Bourgogne, avec le soutien des partenaires du SFFERE, qui permet de mettre à l'honneur sur deux années scolaires un thème à forts enjeux environnementaux et de développement durable.

Afin d'inciter les professionnels de l'EEDD et tout formateur, éducateur, animateur intéressés à organiser des activités pédagogiques sur les sols, plusieurs outils sont mis à disposition gratuitement :

- un guide pédagogique
- des formations proposées dans le cadre de Plani'sffere
- les différents numéros de Souffle d'ERE (diffusion de connaissances et partage d'expériences)

→ Retrouvez l'ensemble de ces outils sur le site

Internet d'Alterre Bourgogne : www.alterre-bourgogne.org

Usages et fonctionnalités des sols



Retour en images sur les Rencontres de l'EEDD consacrées au sol novembre 2011

Chaque année, un temps de rencontres et de formation est organisé à l'échelle de la Bourgogne dans le cadre du SFFERE. C'est l'occasion pour tous les publics concernés et intéressés par l'EEDD de se retrouver pour échanger, de bénéficier d'apports de connaissances et de participer à des ateliers pour

expérimenter des activités pédagogiques. L'ambiance est conviviale. La participation est gratuite. En 2011, la centaine de participants ont ainsi pu appréhender les sols sous des angles très variés au fil de deux conférences plénières et de plusieurs ateliers particulièrement ludiques !



4

1 Atelier poterie

La preuve par l'exemple que le sol peut être une source d'activités artistiques.

Académie de Dijon // Christine Bobin

2 Atelier archéologie

Pour découvrir que le sol stocke une part de notre passé, de notre histoire

Musée départemental d'archéologie de Solutré // Sandrine Leborne

3 Atelier paléontologie

Pour comprendre que le sol stocke aussi l'histoire de la terre à travers l'étude des fossiles et leur formation au cours du temps

Espace Pierres folles // Bruno Rousselles



6

4 Atelier « sol de vie »

FRAPNA // Manuelle Beretz
Pour faire connaissance avec l'étonnante biodiversité des sols.

5 Atelier « sol des Hommes »

Pirouette Cacahuète // Fabien Laval
Pour appréhender de façon ludique les différentes façons dont les sols sont utilisés par l'Homme.

6 Atelier « sol matière »

les Petits débrouillards // Manuelle Roville
Pour comprendre, à travers la manipulation et l'expérience, la composition et la structure des sols.



5



4



3



2



1

Crédit : Alterre Bourgogne

Le sol et le changement climatique

Extrait du guide pédagogique du SFFERE sur les sols

... À retrouver sur www.alterre-bourgogne.org

FICHE-ACTIVITÉ N°16 :

les sols, le carbone et la machine climatique

CONÇUE PAR BOURGOGNE ÉNERGIES RENOUVELABLES

Publics :

Collège (à partir de la 4^e), lycée

Objectifs :

- Susciter le questionnement autour du rôle du sol en tant que source ou puits de carbone.
- Réfléchir à l'influence des pratiques humaines sur le rôle du sol dans le cycle du carbone.
- Découvrir des moyens d'adaptation et d'atténuation du changement climatique.

Déroulement de l'activité :

Préparation :

Photocopier en plusieurs exemplaires et découper les photos et les étiquettes des annexes de la fiche.

- photos de milieux, photos de plantes ou d'animaux et vignettes « nom » désignant les milieux, les plantes et les animaux.
- vignettes « devinette » et « Je suis ... ? ».
- planches qui permettent de réaliser l'activité.

Introduction

- Inscrire au tableau le titre suivant : « Le sol et la machine climatique... ».
- Demander aux participants ce que cela leur évoque et noter au tableau les idées en « pétales » autour du titre pour réaliser une « fleur » des représentations initiales.

Atelier « Découverte » (50 minutes) :

Répartir les participants en plusieurs groupes de 4 personnes. Distribuer à chaque groupe les 3 tas de vignettes (photographies, noms, « Je suis ... ? ») ainsi que les planches à compléter.

- **1^{er} temps** : Demander aux participants de chaque groupe de répartir au hasard sur les planches les vignettes « devinette » et « Je suis ... ? ». Ils doivent ensuite rechercher la photographie et la vignette « nom » correspondant à la vignette « devinette », d'après les informations données par celle-ci. Cette activité est collective, les participants doivent se concerter, argumenter, justifier leur choix et c'est lorsqu'ils tombent d'accord majoritairement que les planches sont complétées. Inciter les participants à procéder par élimination, certaines



associations entre nom et devinettes sont plus évidentes que d'autres.

- **2^e temps** : Mettre en place une vérification collective et laisser les participants échanger autour des propositions de chacun des groupes.

- **3^e temps** : Expliquer aux participants que les planches doivent contenir des binômes. Ces binômes sont composés d'un type de sol et d'un être vivant associé (faune, flore...). Les groupes procèdent aux modifications nécessaires pour constituer ces binômes.

- **4^e temps** : Mettre à nouveau en place une vérification collective et un temps d'échange autour des propositions de chacun des groupes.

Atelier « Poster » (50 minutes) :

Demander à chaque groupe de choisir une des planches réalisées en veillant à ce que les 4 types de sol soient choisis au moins une fois. Chaque groupe dispose de 20 minutes pour se documenter (via Internet et la liste des sites) sur le milieu qu'il a choisi.

Passé ce temps de recherche informative, chaque groupe doit ensuite réaliser un poster sur le type de sol qu'il a choisi pouvant servir de support d'explication du rôle du sol. Voici les titres possibles pour les 4 posters :

- « Le pergélisol, le carbone et la machine climatique »
- « La rizière, le carbone et la machine climatique »
- « L'afforestation, le carbone et la machine climatique »
- « La tourbière, le carbone et la machine climatique »

Échanges et synthèse (45 minutes) :

Chaque groupe présente aux autres son poster et expose ses conclusions relatives à l'effet possible du sol étudié sur le climat en 5 minutes. Afficher ensuite chaque poster, en lien avec la planche correspondante. Laisser les participants échanger sur les posters et sur le rôle du sol dans le cycle du carbone et sur la machine climatique.

Pour mieux comprendre l'importance des sols... paroles d'acteurs

Le sol et la forêt

Replanter des forêts pour préserver la biodiversité et stocker du carbone

Bernard Leclercq - Forestiers du Monde

Les sols et les forêts représentent de gigantesques réservoirs de carbone qui peuvent s'avérer fragiles. Préserver le stock en place passe par une gestion durable. La sensibilisation et la pédagogie en constituent la première étape.

Après une phase de préparation où les classes travaillent sur les questions de biodiversité, d'effet de serre, de restauration des sols, les élèves plantent de jeunes arbres. Il peut s'agir d'espèces d'intérêt économique comme le chêne ou le merisier, d'essences ordinairement négligées voire combattues par la sylviculture habituelle ou plus rares. Ces diverses espèces sont plantées de façon à former un « collectif », avec les grands arbres au centre, les fruitiers sauvages et arbres d'accompagnement autour, cernés par une couronne de buissons. L'objectif est d'obtenir une hétérogénéité de structure dès les premières années, ce qui est très différent d'un reboisement traditionnel.



Le terrain à boiser peut être une ancienne décharge (Premaux-Prissey), une carrière à réhabiliter (Villers-la-Faye), un terrain agricole (Morey-Saint-Denis), une ancienne plantation de pins noirs (Savigny-les-Beaune) ou une friche industrielle (Dijon). Nous avons même pu faire accepter l'idée qu'une telle création de forêt « naturelle » avec l'objectif affiché de non intervention sur le long terme, pouvait participer à la protection d'une zone de captage d'eau potable pour une grande agglomération et n'était nullement source de pollution par les feuilles et les bois morts !

Dans tous ces cas, les objectifs sont multiples tant au niveau pédagogique (projet sur du long terme, partenariats variés, implication de tous les cycles des écoles concernées), qu'éducatif : travail en équipe (c'est la classe qui bâtit une forêt, et non un enfant qui plante un arbre), respect de la vie sous toutes ses formes (le chêne autant que la ronce...), tolérance et ouverture d'esprit (les chenilles ou les pucerons ont aussi droit à leur part), confiance dans la vie : bien que plantés petits, dans des sols souvent ingrats, les diverses espèces s'installent et finissent par recréer un sol plein de vitalité, sans aucune intervention humaine.

Les objectifs écologiques ne sont pas négligeables : restauration de la biodiversité forestière, reconstitution d'une trame forestière pour des espèces aux exigences écologiques strictes et à faible pouvoir de dispersion, stockage du carbone, restauration de sols dégradés... Il serait possible de suivre d'années en années la création d'un sol à partir d'un milieu presque abiotique (carrière, décharge, terrain agricole...) : création d'humus à partir des feuilles mortes, fixation d'azote, enrichissement en argile par arrêt de l'érosion, apparition des vers de terre et de la microfaune.

Le stockage de carbone est vu habituellement uniquement sous



Crédit : Forestiers du Monde

l'angle de la production de bois, ce qui justifie l'exploitation des forêts de plus en plus jeunes. Nous insistons au contraire sur le rôle des sols forestiers qui fixent cet élément sur de très longues durées y compris lorsque la forêt est adulte et ne s'enrichit plus en carbone dans ses parties aériennes.

Fondée en 2003, l'association « Forestiers du Monde® » contribue, par l'engagement citoyen des jeunes, à la gestion durable des forêts, des habitats naturels et de leurs ressources. Elle œuvre à restaurer la biodiversité forestière en France comme à l'étranger, grâce notamment à la création de petites forêts biodiverses (1 à 5 ha). Depuis 2003, de nouvelles forêts sont créées dans différentes régions de France et notamment en Bourgogne (aux alentours de Dijon et dans le Morvan). D'autres projets se développent en France et à l'étranger, portés principalement par les écoles avec le soutien des communes.

En savoir plus : www.forestiersdumonde.org

Le sol et le jardin

Le sol : outil premier du jardinier

Christine Coulomb - Jardin des Merlettes

Qu'il soit pratiqué à titre de loisir ou professionnel, le jardinage requiert connaissances et savoir-faire. Et dans la mesure où tout part du sol, alors le sol doit être traité avec la plus grande attention.

Plus qu'un jardin à visiter, il s'agit d'un jardin atelier, dans lequel Christine Coulomb et les formateurs du Jardin des Merlettes reçoivent des stagiaires tout au long de l'année, au moment le mieux adapté pour les techniques enseignées. Organisés par modules de 2 ou 3 jours, les stages sont centrés sur différentes techniques pour lutter contre les maladies des arbres fruitiers, tailler certains types d'arbustes, planter des parterres de plantes vivaces... Les participants sont des jardiniers amateurs, des professionnels responsables de jardins ou d'espaces verts qui viennent élargir leurs pratiques professionnelles, ou des personnes en reconversion qui souhaitent s'orienter vers un métier lié au jardin. « Nous sommes sollicités par des collectivités, des gérants d'immeubles, des responsables d'hôpitaux et de

Les plantes ne peuvent pas être appréhendées séparément du sol où elles sont installées

cliniques qui ont à gérer des jardins ou même de petits parcs d'une dizaine d'hectares, de la manière la moins coûteuse et en utilisant le moins de produits phytosanitaires possible. Les aspects économiques sont souvent au cœur des démarches de ces personnes. La réponse que nous leur apportons est un mode de gestion différencié qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins. Les différentes techniques préconisées permettent notamment de réduire l'usage des pesticides et des désherbants », explique Christine Coulomb la propriétaire des lieux.

Parmi les messages essentiels que ces jardiniers chevronnés tiennent à faire passer dans toutes les formations qu'organise le Jardin des Merlettes, il y a celui du sol vivant. « Les plantes ne peuvent pas être appréhendées séparément du sol où elles sont installées, le milieu dans lequel elles puisent leurs ressources de vie, ce serait absurde ! » Ils le rappellent donc et le martèlent à chaque occasion : « Tout part du sol. Le sol recèle des réserves de fécondité formidables, à condition de le soigner et de choisir les plantes les mieux adaptées au milieu environnant. C'est ce qui permet notamment aux végétaux de résister aux aléas climatiques, et lors d'une année difficile comme 2012, de récolter de superbes tomates ! »

Le Jardin des Merlettes propose près de 40 jours de formation sur l'année 2012-2013 et des formations sur mesure à la demande.

Le Jardin des Merlettes, situé à Saint Loup des Bois dans la Nièvre, sur les hauteurs dominant Cosne-sur-Loire, est un centre de formation à l'Ecologie appliquée à l'art des jardins, un espace expérimental conçu comme support d'enseignement de la création et de l'entretien des jardins et des espaces verts.

→ En savoir plus : www.jardinsdesmerlettes.com





Crédit : AREHR

Un atelier « calades » a permis de montrer comment lutter contre l'érosion d'un sol avec des pierres recyclées. Les pierres sont retaillées par les élèves puis fichées dans le sol de façon à constituer un revêtement résistant aux intempéries, s'adaptant aux irrégularités du terrain, captant l'eau de ruissellement et s'harmonisant, par l'unité et la diversité des matériaux, à l'architecture de proximité.



Le sol et les Hommes

Des regards différents, des usages multiples à concilier

Serge Grappin - Maison du patrimoine de Saint-Romain

Chacun considère le sol en fonction de ses attentes et ses représentations. Ainsi, un urbaniste n'entretient-il pas le même rapport au sol qu'un naturaliste. L'enjeu d'un développement durable est de réussir à concilier ces différentes approches.

Depuis 1982, dans le cadre des Classes du patrimoine, puis depuis 2001, grâce aux Classes environnement, de nombreux élèves ont découvert méthodes, moyens et résultats des recherches que nous avons menées, permettant la prise de conscience des enjeux environnementaux. La Maison du patrimoine accueille également des étudiants (AgroSup, universités) et des enseignants à l'occasion de formations initiales ou continues. Nous ne proposons pas de menus tout faits. Les programmes résultent d'une co-construction enseignants-intervenants de façon à répondre aux programmes scolaires et aux développements envisagés à la suite des transplantations. Il ne s'agit donc pas de tourisme culturel pour consommateurs passifs, mais d'une pédagogie active impliquant chacun.

C'est ainsi que parmi les nombreux thèmes de Classes environnement (« Paysage de l'histoire, histoire de paysage », « Matières à réflexion », « Prise de terre »...), dont la diversité illustre l'engagement des différents partenaires, on peut évoquer une Classe « Clef de sol » ayant pour but, outre de sensibiliser à la vulnérabilité des sols, de donner des clefs de lecture du sol en croisant plusieurs regards : celui d'un intervenant de l'Office national des forêts, d'un archéologue, d'un viticulteur et du responsable de la Maison du patrimoine.

A l'occasion de ce type de dialogue, il n'est pas rare de constater des différences notables d'appréciations et de de définitions :

ainsi, pour un archéologue, un sol correspondra à une surface parfois aménagée, alors que pour le naturaliste, le sol désignera la couche superficielle éventuellement cultivable, et que le vigneron considérera parfois les roches meubles (marne par exemple) comme partie intégrante du sol : riche dialogue d'où peut émerger un autre regard sur des pratiques viticoles peu respectueuses des écosystèmes (enlèvement des sols, défonçage de la roche mère, etc.). Il ne s'agit pas d'enfermer la tradition dans la reproduction formelle de pratiques anciennes, mais de montrer l'évolution raisonnée de ces pratiques dans le cadre du développement durable.

Le croisement de ces approches naturaliste et patrimoniale s'inscrit dans l'objectif de la Charte pour l'environnement élaborée au sein de l'Education nationale visant à développer une collaboration entre les disciplines en particulier, l'histoire, les sciences et les S.V.T. A l'aube de son 40^e anniversaire, la Maison du patrimoine a encore beaucoup de thèmes à développer avec les enseignants.

« La véritable tradition dans les grandes choses n'est point de refaire ce que les autres ont fait, mais de retrouver l'esprit qui a fait ces grandes choses et qui en fera faire d'autres en d'autres temps. » Paul Valéry

L'Association de recherches et d'études d'histoire rurale (AREHR) plus connue sous le nom de son siège social, « la Maison du Patrimoine », à Saint-Romain (11 km au sud-ouest de Beaune), a comme objectif de faire découvrir la transformation du village et de son terroir de la préhistoire à nos jours. Depuis 40 ans, 35 sites archéologiques ont été répertoriés dont 13 ont été fouillés.

→ CONTACT : stromain.arehr@orange.fr

L'ACTU des partenaires

La biodiversité se partage au Jardin des sciences

Le Jardin des sciences de la ville de Dijon s'oriente vers de nouvelles manières de regarder, de comprendre, de vivre et de partager la biodiversité au quotidien, notamment par la rénovation du pavillon de l'Arquebuse (muséum) et celle du jardin botanique et sa volonté d'associer étroitement les habitants à la construction de ses projets (sciences participatives).

À l'échelle de la collectivité dijonnaise, l'observatoire participatif et culturel de la biodiversité urbaine vise à fédérer les connaissances sur la biodiversité urbaine et à développer des actions de sensibilisation envers tous les publics, notamment à partir des études naturalistes participatives. Avec l'appui en partie des protocoles nationaux « Vigie Nature » développés par le Muséum national d'histoire naturelle, cet observatoire sollicite tous les habitants intéressés, pour observer au plus près de chez eux la « nature ordinaire ».

Le Jardin des sciences initie les projets d'étude, accompagne les observateurs volontaires en groupes (enfants dans un cadre scolaire et sur le temps après l'école, adultes, familles, « séniors », publics empêchés...) dans leurs investigations : initiations naturalistes, aide à la mise en place et au suivi des protocoles, à la saisie des données, création d'outils pédagogiques de sensibilisation à la biodiversité urbaine sur le site du Jardin des sciences et outils itinérants, rencontres avec des professionnels et universitaires, ateliers associant sciences et arts...

En 2013, trois programmes seront particulièrement suivis :

- Les insectes floricoles - Programme SPIPOLL
- Opération escargot « Montre-moi tes cornes »
- Les « sauvages de ma rue » - Les plantes présentes au pied des arbres, sur les trottoirs et les pelouses de notre ville

→ CONTACT : Agnès Fougeron - museum@ville-dijon.fr
Tél. : 03 80 48 82 00



Crédit : A. Brondeau



Crédit : Parc naturel régional du Morvan



Le programme Écoles en Morvan du Parc du Morvan

Un travail de refonte et de dynamisation du programme « Écoles en Morvan » initié par le Parc naturel régional du Morvan en 2003 est mis en place depuis la rentrée 2011. Ce dispositif s'adresse aux cycles 3 des écoles du territoire du Parc pour les classes uniques et les regroupements pédagogiques. Il répond aux objectifs de faire découvrir aux enfants du Morvan leur territoire et leur Parc naturel régional, accompagner et illustrer une démarche pédagogique de l'enseignant et préparer les « écocitoyens » de demain.

Le programme est constitué d'une demi-journée dans la classe consacrée à la présentation du territoire à travers différentes approches (questionnaire, diaporama, jeu de l'oie) et d'une journée en extérieur, à l'Espace Saint-Brisson (Maison du Parc) avec animations nature et découverte de l'écomusée des « Hommes et des Paysages » ou dans une des maisons à thèmes du réseau Écomusée : Maison du patrimoine oral, du seigle, des Galvachers, de l'élevage et du Charolais, Vauban, des nourrices et de l'assistance publique.

Pour accompagner ce dispositif, des livrets pédagogiques sont édités sur les thèmes précités ainsi que sur les bois et forêts du Morvan, et les étangs et mares du Morvan. Le livret enseignant sera prêt à la rentrée scolaire 2013-2014.

→ CONTACT : Aude Depienne - aude.depienne@parcdumorvan.org
Tél. : 03.86.78.79.42

Bourgogne-Nature, c'est...

une association...

Quatre structures aux fonctions diverses néanmoins complémentaires se réunissent autour d'un objectif commun : fédérer et transmettre les savoirs scientifiques et environnementaux en Bourgogne. Il s'agit de la Société d'histoire naturelle d'Autun, du Parc naturel régional du Morvan, de la Société des sciences naturelles de Bourgogne et du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.

L'élaboration des outils que constituent les revues scientifiques, les rencontres annuelles, les revues « junior », le site Internet de Bourgogne-Nature sont désormais le fruit officiel d'une réflexion commune des quatre structures réunies au sein de l'association Bourgogne-Nature.

→ **CONTACT : Anaïs Boutin**
- contact@bourgogne-nature.fr
Tél : 0386760736

une revue :

Bourgogne-Nature Junior...

Réalisée en partenariat avec le rectorat de Dijon (Éducation nationale), cette revue s'adresse aux enseignants de collèges et lycées bourguignons. Il s'agit d'un outil pédagogique permettant aux scolaires de porter un nouveau regard sur la nature tout en y associant une démarche de réflexion scientifique et des activités ludiques à conduire sur le terrain. La revue comprend de nombreuses rubriques mêlant des interviews d'acteurs locaux, des zooms sur les espèces animales phares, des productions de lycéens et collégiens, un carnet de terrain... ainsi qu'un DVD-Rom contenant notamment un module interactif présenté sous forme de jeu sur la thématique traitée. Consultez dès à présent le numéro 3 de Bourgogne-Nature Junior sur la forêt. L'élaboration de la revue s'appuie sur une construction collective. Alors, n'hésitez pas à proposer vos sujets, ils pourront faire l'objet d'une parution dans le prochain Bourgogne-Nature Junior.

et un site Internet :

www.bourgogne-nature.fr

Il s'agit d'un site participatif sur lequel chacun peut ajouter des articles, contribuer aux discussions du Forum, poster des photos, des vidéos, des commentaires...

Les structures régionales peuvent y noter leurs sorties sur l'agenda. Un coin junior, des publications, des données sur la répartition de la faune sauvage en Bourgogne sont également proposés. À cela s'ajoute, un module nommé « E-observations » sur lequel tout public peut y inscrire ses propres observations naturalistes : une invitation à participer à l'Inventaire de la nature en Bourgogne ! À noter : Le site Internet Bourgogne-Nature est en cours de refonte... Vous pourrez très prochainement profiter de son nouveau look, son nouveau concept, ses nouvelles fonctionnalités.



Une exposition sur la cigogne noire

Dans le cadre du programme interrégional Cigogne noire Bourgogne/Champagne-Ardenne 2010-2012, le volet communication prévoyait la réalisation d'une exposition itinérante consacrée à cet oiseau emblématique de nos forêts. Fruit d'une collaboration multi-partenaire, celle-ci est aujourd'hui disponible. L'exposition est constituée de 12 panneaux télescopiques de 80 cm de large pour 2 m. de haut, faciles à installer. Chaque panneau illustre un thème différent : description de l'espèce, répartition, nidification, migration, zones d'hivernage, le suivi satellitaire, le baguage, le programme interrégional... Le texte conçu pour le grand public est agrémenté de photos, cartes, dessins, ce qui lui confère une dimension très pédagogique. Début 2013, un livret pédagogique viendra compléter l'exposition. L'exposition a été financée par le Conseil régional et la DREAL des deux régions précitées ainsi que le FEDER.

→ **CONTACT : Paul Brossault**
- paul.brossault@onf.fr

Les formations et animations pédagogiques de l'Ademe Bourgogne

Cette année encore, l'ADEME Bourgogne, en collaboration avec l'association Bourgogne énergies renouvelables, vous propose, sur les thèmes des déchets, de l'éco-consommation, de l'énergie et du changement :

1. Des formations en ateliers de 3h, « les mercredis EEDD » au CRDP de Dijon ou in situ pour construire une animation et/ou un projet pédagogique avec des outils spécifiques.

→ **Pour en savoir plus :**
<http://crdp.ac-dijon.fr/Agenda-des-manifestations-.html> ou www.bourgogne.ademe.fr

2. Des formations d'une journée, dans le cadre du SFFERE, pour consolider vos compétences en environnement, accompagner les changements de comportements et découvrir des outils et actions pédagogiques.

→ **Pour en savoir plus, consulter Planisfere sur**
www.alterre-bourgogne.org

• 3. Des animations pédagogiques de 2h30 in situ (pour vos élèves) qui doivent s'inscrire dans un projet pédagogique bien défini.

→ **Pour en savoir plus :**
Bourgogne énergies renouvelables
www.ber.asso.fr
Tél : 03 80 59 12 80

et Latitude 21 ;
www.latitude21.fr/programme-annee-scolaire-2012-2013

• 4. Le prêt d'outils pédagogiques pour vous aider à bâtir un projet pédagogique avec des outils adaptés.

→ **Pour en savoir plus :**
Bourgogne énergies renouvelables ;
www.ber.asso.fr - Tél : 03 80 59 12 80
→ **Contact : Martine Sfeir**
- martine.sfeir@ademe.fr
Tél : 06 75 28 79 68



La Nièvre mise sur l'éducation au développement durable



Crédit : PODCE 58

→ CONTACT : ad58@occe.coop
En savoir plus : www.occe.coop/~ad58

Partant du constat que les acteurs locaux et les outils en matière d'EEDD sont peu connus des enseignants, l'ODCE* 58 organisera un forum d'une journée en mai 2013 (date exacte à préciser), dans l'objectif de favoriser la rencontre entre structures éducatives de l'EEDD et enseignants des 1^{er} et 2nd degrés. Le programme de la journée comprendra des ateliers permettant aux enseignants de pratiquer des activités d'EEDD (approches sportive, artistique, gustative, patrimoniale, économique, environnementale...), une séquence « montage de projet pédagogique », une présentation de l'Agenda 21 scolaire (démarche de développement durable dans les établissements scolaires) ainsi que des temps informels pour permettre aux acteurs de l'EEDD et aux enseignants de se rencontrer et d'échanger. Le forum a également vocation à promouvoir des partenariats favorisant l'ouverture des collèges sur leur environnement proche et dynamiser l'EEDD dans le département. L'ODCE 58 coordonne cette initiative en tant que chef de file du groupe Nièvre 2021, « Des collégiens sensibilisés aux enjeux du développement durable », une action qui s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 21 du Conseil général de la Nièvre.

*Office départemental pour la coopération à l'école

L'actu du SFFERE

A retrouver sur le site d'Alterre Bourgogne : www.alterre-bourgogne.org

Plani'sffere 2012-2013 :

Pour trouver une formation en EEDD en Bourgogne

Chaque année dans le cadre du SFFERE, Alterre Bourgogne, publie Plani'sffere, le plan partenarial de formation des formateurs à l'éducation relative à l'environnement. Une trentaine de jours de formation y sont proposés par les acteurs régionaux de l'environnement, de l'éduca-



tion et de la formation. Gratuites et ouvertes à tous les formateurs de Bourgogne, ces formations peuvent également s'adresser pour partie à un public plus large tel que les agents et animateurs territoriaux. Les objectifs des formations Plani'sffere sont multiples : permettre d'acquérir une culture dans les domaines de l'environnement et du développement durable, de consolider les pratiques et savoir-faire professionnels, apporter un appui en termes de méthodologie pour la construction de projets pédagogiques, un éclairage sur les démarches de développement durable dans les établissements d'éducation et favoriser les échanges. Disponible en ligne.

30
janvier
2013



Assises
de l'EEDD
en Bourgogne

Inscrivez-vous sur
www.alterre-bourgogne.org

SOUFFLE D'ERE EST UNE PUBLICATION D'ALTERRE BOURGOGNE, RÉALISÉE DANS LE CADRE DU SFFERE, DONT LES PARTENAIRES SONT :

Académie de Dijon, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), AgroSup Dijon, Centre de culture scientifique technique et industrielle (CCSTI), Centre national de fonction publique territoriale (CNFPT), Comité régional olympique et sportif (CROS), Conseil régional de Bourgogne, Coordination régionale des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CRAJEP), Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), Direction régionale de l'association nationale de la formation professionnelle pour adultes (AFPA), Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL), Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM), Jardin des sciences - Muséum de Dijon, Muséum d'histoire naturelle Jacques de la Combe d'Autun, Muséum d'histoire naturelle d'Auxerre, Parc naturel régional du Morvan (PNRM), Université de Bourgogne

Maquette et mise en page : studio graphique studio indélébil
Impression : imprimerie Darantière, Quetigny
Dépôt légal : 4^e trimestre 2012
ISSN : 2104-5747

Imprimé sur papier certifié FSC Sources Mixtes, 60% de fibres recyclées blanchies sans utilisation de composés chlorés (PCF), par une imprimerie Imprim'Vert qui garantit la gestion des déchets dangereux dans des filières agréées.



alterre bourgogne

9 boulevard Rembrandt 21000 Dijon
Tél. : 03.80.68.44.30
Courriel : contact@alterre-bourgogne.org
Site Internet : www.alterre-bourgogne.org

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean-Patrick Masson

RÉDACTION ET COORDINATION : Stéphanie Porro

COMITÉ DE RÉDACTION :
Nadège Austin, Christine Coudurier,
Fabienne Lapiche-Jaouen, Valérie Trivier

CORRECTIONS : Aurélie Berbey

REMERCIEMENTS :

Aurélien Alvado (Graine Rhône-Alpes), Jean-Michel Blondeau (CPIE Pays de Bourgogne), Christine Bobin (Collège Saint-Exupéry de Montceau-les-Mines), Paul Brossault (ONF), Anaïs Boutin (SHNA), Claude Censier (Académie de Dijon), Jacques Corbet (DREAL Bourgogne), Christine Coulomb (Jardin des Merlettes), Aude Depienne (PNRM), Lawrence Guillaume (Tussiliq), Serge Grappin (Maison de Saint-Romain), Fabienne Hébrard (DREAL Bourgogne), Sophie Jolivet (Ville de Dijon), Élise Ladevèze (Graine Rhône-Alpes), Bernard Leclercq (Forestiers du Monde), Céline Muller (Centre EDEN), Francine Mulot (AgroSup Dijon), Christine Partoune (IEP de Liège), Jean-Luc Saulnier (CPIE Bresse du Jura), Martine Sfeir (Ademe Bourgogne) et Marie Thomas (Conseil régional de Bourgogne).